



FAITS MARQUANTS DE L'OSASTT 17: MARDI 15 OCTOBRE 2013

La Plénière a abordé le But stratégique B sur la réduction des pressions directes exercées sur la diversité biologique et la promotion de l'utilisation durable et le But stratégique C sur l'amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique. Une session informelle visant à identifier les composantes clés des conclusions et recommandations de la réunion s'est tenue dans la soirée, et sera suivie de deux groupes informels pour aborder le But stratégique A (intégration de la diversité biologique) et B, respectivement.

BUT STRATÉGIQUE B: UTILISATION DURABLE

DISCUSSION EN PANEL: Yousef Al-Hafedh (Arabie saoudite) a présidé le débat sur le But stratégique B. Carlos Alberto de Mattos Scaramuzza (Brésil) a présenté sur la réduction de la déforestation en Amazonie brésilienne, soulignant que les centres de télédétection permettent l'application de la loi, incluant des systèmes de détection précoce, des cartographies de l'état de dégradation des forêts, et des systèmes pour détecter l'exploitation forestière. Emmanuel Bayani Ngoyi (Gabon) a décrit les mesures stratégiques et juridiques déployées par son pays pour réduire les pressions provenant de la foresterie, de l'exploitation minière, de l'agriculture et des pêches. Jake Rice (Canada) a décrit des expériences concernant l'Objectif d'Aichi 6 (pêche durable), en insistant sur la nécessité de surveiller les captures de poissons, de réaliser des enquêtes pour évaluer les tendances, et de faire rapport sur les politiques et mesures existantes.

Linda Collette, Secrétaire de la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), a souligné la nécessité d'une agriculture plus productive et générant moins de gaspillage, profitant de processus biologiques naturels et minimisant l'utilisation de pesticides. Gunn-Britt Retter, Conseil Saami, a salué l'adoption du projet de plan d'action sur l'utilisation coutumière durable par le Groupe de travail sur l'Article 8 (j), notant que sa mise en œuvre est nécessaire à la réalisation du But stratégique B et de l'Objectif 18 (connaissances traditionnelles).

Au cours des discussions qui ont suivi, le COSTA RICA a attiré l'attention sur les mesures visant à éviter les « déserts verts » et à garantir le bon état des écosystèmes dans les zones reboisées. Le GUATEMALA a identifié la gestion illégale du bétail comme un des principaux moteurs de la déforestation et a appelé à un partage plus élargi des enseignements appris concernant les aires protégées (AP). Le Mexique a souligné la nécessité de travailler avec les communautés locales pour garantir l'application de la loi et éviter la corruption.

DECLARATIONS: Le Secrétaire a présenté le document concernant le But stratégique B (UNEP/CBD/SBSTTA/17/2/Add 2.). La THAÏLANDE a souligné l'importance de la surveillance à l'égard de plusieurs objectifs. La LITUANIE a instamment demandé qu'un accent soit mis sur l'identification des lacunes et des priorités, et l'utilisation des outils existants, plutôt que d'en créer de nouveau. La FINLANDE a plaidé pour le renforcement de la mise en œuvre des décisions pertinentes de la CdP 11 et, avec la BELGIQUE, pour aborder les changements d'affectation des terres d'une manière plus

intégrée. L'UGANDA a souligné le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation et la coordination inter-institutionnelle, dans son processus d'examen des SPANB. La BOLIVIE attiré l'attention sur l'évaluation des fonctions des écosystèmes et les systèmes de surveillance en s'appuyant sur les initiatives locales bioculturels. La NOUVELLE-ZELANDE a fait rapport sur les partenariats public-privé, le développement des mécanismes de compensation pour la diversité biologique, les programmes volontaires pour l'industrie et la promotion de la recherche. La SUISSE a demandé, avec le R-U, l'amélioration du système d'indicateurs et, avec la NORVÈGE, le soutien à l'évaluation volontaire par les pairs. La NORVÈGE a souligné: la nécessité de longues séries de données et d'un accès libre et ouvert à tous les types de connaissances; et la sensibilisation à travers la « science citoyenne ».

Le BRÉSIL a encouragé la promotion des outils d'aide disponibles et leur ajustement aux circonstances nationales, le renforcement de la collaboration afin d'harmoniser l'utilisation des indicateurs dans les différents pays. La déléguée a soutenu une plateforme interactive sur le site Internet de la CDB permettant l'échange d'expériences des Parties en matière de mise en œuvre des Objectifs d'Aichi. Le R-U a instamment demandé d'exploiter l'accessibilité croissante des techniques de télédétection. La BELGIQUE a appelé à l'amélioration de l'observation in situ, de la disponibilité des indicateurs, et des systèmes et des outils de collecte de données. La COLOMBIE a appelé l'OSASTT à promouvoir plus activement les principes d'une science ouverte et collaborative, et à améliorer la communication des résultats de recherche aux sociétés.

Concernant l'Objectif 5 (appauvrissement des habitats), le MEXIQUE a souligné la nécessité de renforcer les instruments et l'application en matière d'aménagement du territoire national. Le JAPON a déploré le manque de clarté dans la définition d'habitat naturel et des outils de surveillance limitée sur la dégradation de l'habitat. Le CANADA a appuyé le développement d'outils de surveillance à petite échelle et l'examen des lignes directrices proposées sur la surveillance. Les ILES DU PACIFIQUE ont attiré l'attention sur les lacunes dans le suivi de la perte des habitats et dans la transposition des outils de planification spatiale marine mondiale dans les contextes nationaux et régionaux.

Concernant l'Objectif 6, la LITUANIE a recommandé des mesures cohérentes de la part des parties prenantes des milieux de la diversité biologique et des pêches. Le MEXIQUE a souligné la nécessité de systèmes de contrôle efficaces et d'une approche globale de la gestion marine et côtière. Le CANADA a souligné la nécessité de développer des moyens plus rentables de surveillance de la diversité biologique marine.

Concernant l'Objectif 7 (agriculture durable, aquaculture et sylviculture), la THAÏLANDE a plaidé pour des mesures pour parvenir à la cohérence des politiques. La LITUANIE a suggéré de promouvoir les pratiques agricoles traditionnelles et d'examiner les directives existantes sur l'agriculture durable. La FINLANDE et le MEXIQUE ont attiré l'attention sur les systèmes de certification. Le CANADA a appelé à l'utilisation d'un petit nombre d'indicateurs cohérents au niveau mondial et a mis en garde contre la création d'obstacles au commerce. Les ILES DU PACIFIQUE ont demandé la reconnaissance et la considération des systèmes de gestion traditionnels. L'ETHIOPIE a plaidé pour le développement d'un outil politique contribuant à équilibrer le besoin d'augmenter la productivité

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Elena Kosolapova, Ph.D., Elisa Morgera, Ph.D., Eugenia Recio, et Elsa Tsioumani. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB assurant la couverture de l'OSASTT 17 est joignable par courriel à l'adresse <elisa@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

et la conservation de la diversité biologique. L'ARGENTINE a souligné les avantages de la collaboration avec les secteurs de la production et de l'environnement, et le fait de garantir des avantages pour les communautés locales.

Concernant l'Objectif 8 (pollution), le MEXIQUE a appelé à redoubler d'efforts sur la compréhension de la corrélation entre la dégradation de l'écosystème et des polluants spécifiques. La SUISSE a proposé l'examen des normes relatives à la protection des sols. L'EGYPTE a souligné l'importance du traitement de l'eau et des installations d'épuration. Le MALI a souligné la nécessité d'évaluer la qualité des outils adoptés. La SUEDE a noté que les effets de nombreux polluants et leurs combinaisons sur la diversité biologique sont inconnus.

Concernant l'Objectif 9 sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), la LITHUANIE a suggéré d'identifier les insuffisances du cadre politique actuel et l'élaboration de directives pertinentes. La FINLANDE a souligné que la Décision XI/28 (EEE) identifie des mesures concrètes pour atteindre l'objectif. Le MEXIQUE a appelé à passer de l'identification à la gestion et au contrôle des EEE. Le JAPON a préféré cibler les différents secteurs et la rentabilité dans les évaluations d'impact des EEE. La SUISSE a plaidé pour l'intégration du principe du pollueur-payeur. La CHINE a souligné le manque de techniques et de technologies de vérification, et a demandé au Secrétariat de guider l'élaboration d'outils de soutien. Notant que les directives existantes ne sont pas suffisantes pour prévenir l'introduction et l'établissement des EEE, la SUEDE a appelé à combler les lacunes dans le cadre réglementaire international. L'URUGUAY a appelé à un processus d'éradication étape par étape. La BELGIQUE a demandé des conseils et des outils pour identifier les EEE.

Concernant l'Objectif 10 (écosystèmes touchés par les changements climatiques), l'UE a appelé à une action urgente sur les récifs coralliens. La SUISSE, appuyée par l'AUTRICHE et le PEROU, a souligné que les écosystèmes de montagne doivent être considérés, soulignant leur vulnérabilité aux changements climatiques. Les ILES DU PACIFIQUE ont souligné les lacunes en matière d'information sur l'acidification des océans.

OBJECTIF STRATÉGIQUE C: AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

DISCUSSION EN PANEL: Nenenteifi Teariki-Ruatu (Kiribati) a présidé le débat sur le But Stratégique C. Soulignant la différence entre les Zones marines d'importance écologique et biologique (ZIEB) et les AP marines, Patrick Halpin, Université de Duke, a fait rapport sur des ateliers scientifiques contribuant au processus des ZIEB. Piers Dunstan, Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, a expliqué les prochaines étapes, y compris un engagement plus élargi des gouvernements et des communautés locales pour accéder à plus de données. Il a décrit l'utilisation possible des ZIEB pour l'identification et la cartographie des pressions et des menaces, la priorisation des indicateurs, la modélisation des causes et des effets, et pour évaluer les risques et les options de gestion. Roxana Solis Ortiz (Pérou) a présenté les expériences de son pays dans la planification des réseaux d'AP, impliquant la sélection des zones prioritaires, l'engagement des parties prenantes et les études.

Jane Smart (UICN) a présenté sur la consolidation des zones clés de diversité biologique d'importance mondiale identifiées au niveau national pour aider à atteindre les Objectifs d'Aichi, plus particulièrement l'Objectif 11 (aires protégées). En ce qui concerne l'Objectif 12 (espèces menacées), elle a décrit la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN comme « un signal d'alarme » et une mesure utile de progrès. Brad Fraleigh, Président sortant de la CRGAA, a présenté le travail de la CRGAA relatif à l'Objectif 13 (diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage ou domestiques et des parents sauvages), y compris des indicateurs. Claudia Marcela Sanchez Medina (Colombie) a présenté sur la liste verte de l'UICN des aires protégées bien gérées comme un moyen de communiquer les succès dans la gestion des AP.

La TUNISIE a souligné les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la Liste rouge dus à son caractère non contraignant. Le COSTA RICA a attiré l'attention sur les défis rencontrés dans le suivi et la protection de la diversité génétique, notamment en raison de la fragmentation des habitats. Le FIAB a déclaré que les peuples autochtones et les communautés locales sont les gardiens des terres et des ressources et devraient être inclus à tous les niveaux de la gestion et de la gouvernance des AP, respectant leur libre CPCC.

DÉCLARATIONS: Le Secrétariat a présenté le document concernant le But stratégique C (UNEP/CBD/SBSTTA/17/2/Add.3). La BOSNIE-HERZÉGOVINE a recommandé que la CdP appuie l'amélioration des données nationales sur la diversité biologique. La CHINE a souligné la nécessité de renforcer les capacités de gestion des AP, et a demandé au Secrétariat de fournir davantage de soutien technique et d'études de cas à des fins de référence. L'INDE a souligné l'importance des races indigènes d'animaux d'élevage, et les défis en matière de stratégies de communication et de capacités institutionnelles. Le R-U a instamment demandé la prise de conscience des, et l'engagement avec les, efforts entrepris dans d'autres instances, tels que la Convention de Ramsar contribuant à l'Objectif 11 et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction à l'Objectif 12. La BELGIQUE a souligné la nécessité d'aborder les pressions directes et indirectes exercées sur les espèces, et de mieux traiter le commerce illégal. La SUISSE a soulevé des préoccupations au sujet de la terminologie utilisée dans la note du Secrétariat sous l'Objectif 11.

Concernant l'Objectif 11, l'URUGUAY a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud. La BELGIQUE a appelé à de nouvelles études sur l'élaboration de directives et d'outils pour la gestion des terres et des écosystèmes aquatiques. L'ETHIOPIE a appelé à des outils politiques intégrant la conservation des forêts et les options alternatives de moyens de subsistance. Le CANADA a exprimé son intérêt pour les méthodes utilisées par les autres Parties. La FINLANDE a appelé à une meilleure intégration des aires de conservation autochtones et communautaires, une meilleure application de la loi pour protéger les AP menacées par les activités industrielles et des recherches sur les liens entre la gestion des AP et les politiques relatives aux changements climatiques.

Concernant l'Objectif 12, Le CANADA a appelé à une meilleure compréhension des impacts des EEE et des changements climatiques, ainsi que le rôle de l'approche écosystémique dans les plans de récupération. Le JAPON a souligné l'utilité d'une analyse des lacunes dans les activités de conservation des espèces menacées menées dans son pays. La LITUANIE a noté la vaste portée de l'Objectif 12 et a encouragé la collecte des données sur, et des mesures efficaces pour, la réduction des pressions exercées sur les espèces touchées.

Concernant l'Objectif 13, la BELGIQUE a souligné l'importance de la conservation in situ et a appelé à la poursuite du développement d'outils pour l'identification des espèces. Le MEXIQUE a souligné la nécessité de valoriser la diversité génétique et de reconnaître que les méthodes traditionnelles de production ajoutent une valeur à l'agriculture. Le JAPON a déploré le manque de mécanismes internationaux et d'évaluations globales. La LITUANIE a appelé à diminuer les pressions du marché. La FINLANDE a souligné les graves conséquences de la baisse de la diversité génétique des espèces domestiquées pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques. La FRANCE a appelé à la collecte de données in situ et à la science participative.

DANS LES COULOIRS

Au cours du deuxième jour de l'OSASTT 17, les participants ont exprimé des sentiments mitigés sur la façon dont les discussions se déroulent dans le cadre du nouveau format. Certains ont fait remarquer avec ennui que les déclarations d'aujourd'hui étaient en décalage avec les exposés en panel. D'autres estiment que plus d'interaction entre les délégations était nécessaire afin de préparer le terrain pour le développement de conclusions ou de recommandations, et attendaient avec espoir de la création d'un groupe informel chargé d'identifier les questions prioritaires. Pendant ce temps, de nombreux participants ont évalué positivement la fertilisation croisée avec le Groupe de travail sur l'Article 8 (j), approuvant la participation de représentants des peuples autochtones et des communautés locales dans les comités d'experts et les interventions de l'auditoire sur la contribution des connaissances traditionnelles à la mise en œuvre des Objectifs d'Aichi ». Pourtant, un participant expérimenté a déclaré: « Si nous voulons vraiment aborder les moteurs de la perte de la diversité biologique, nous ne devrions pas mettre l'accent sur les réussites, mais sur les obstacles, les lacunes et les difficultés continues rencontrées au niveau national ».